

n. 6

Acte de Naissance
de
Esther Edmée
Scelbon

L'An mil neuf cent dix sept et le trente
deuxième à dix heures du matin. Nous avons
vu naître l'aîné de Madame D'un enfant du sexe
féminin né à Monastir (Commune) Rue de l'a-
léumore Numéro vingt quatre le vingt deux
deuxième mil neuf cent dix sept à cinq heures du
soir.

Cet acte a été dressé à la
Municipalité de Tunis
le 7 mai 1906 Copie
dont la rectification est
inscrite au acte a été
fait par le mariage à
Paris Jules René Khayat.

Pour valoir
Tunis le 19 mai 1906
Le Juge

Fille d'Elie Scelbon âgé de quarante sept
ans titulaire Municipal de la Commune d'Al-
bi à Monastir (Commune) et de l'ambia allégée
Bernis âgé de trente cinq ans sans profession
Domiciliés avec leur mari à Monastir (Commune)
seul époux légitime.

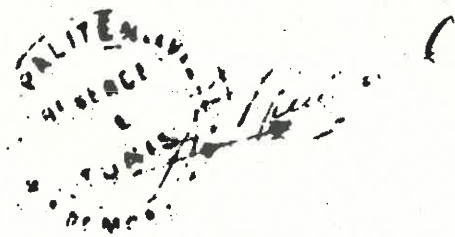
Lequel enfant a reçu les prénoms de
Esther Edmée.
Sur la déclaration et présentation
à nous faite par le père.

En présence de Messieurs David Bernis
âgé de trente deux ans industriel domicilié à
Monastir avec matériel de la nouveauté, et
Albert Khouze âgé de vingt cinq ans clerc d'huissier
domicilié à Monastir avec son père de la nouveauté.

Le déclarant et les témoins ont signé
à lui-même le présent acte qui a été double en leur
présence et constaté devant le Juge par Messieurs
Jules René Khayat. Président de la Commune
et l'Etat Civil à Monastir (Commune).

Althaya

Dani Bass



ARCHIVE
CETTE COPIE N'A PAS VALEUR
D'ACTE AUTHENTIQUE